

DEPARTEMENT : Du RHÔNE
ARRONDISSEMENT DE : LYON
CANTON DE : VAUGNERAY
COMMUNE DE : COISE

Envoyé en préfecture le 16/04/2024

Reçu en préfecture le 16/04/2024

Publié le

ID : 069-216900621-20240321-CALOTI-BF



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du : 21/03/2024

Date de convocation : 14/03/2024

Nombre de Conseillers municipaux en exercice : 15

Président : Philippe BONNIER, Maire

Secrétaire élu : Pascal MURIGNEUX

Étaient présents : Philippe BONNIER, Joël GUINAND, Pascal MURIGNEUX, Adeline DURAND, Arnaud MOUNIER, Eliane MURIGNEUX, Bernadette MARTIN, Aurélie CARTERON, Valérie VENET, Marie Agnès FAYOLLE, Yoan MAMMERI, Guillaume SOUBEYRAND

Étaient excusés : Delphine CHILLET, Pierre Emmanuel GRANGE, Lionel RICHARD

N° 09.03.24

**OBJET : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023 – BUDGET
LOTISSEMENT DU TILLEUL**

Monsieur le Maire a pris part à la discussion mais s'est retiré au moment du vote du compte administratif. Joël GUINAND 1^{er} adjoint, a été élu comme président de séance pour le vote du compte administratif 2023.

LE CONSEIL MUNICIPAL

après en avoir délibéré et voté à

12 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention

1°- APPROUVE le compte Administratif 2023 comme suit :

FONCTIONNEMENT	Prévu	Réalisé	
Dépenses	239 000,00	25 198,00	
Recettes	239 000,00	25 198,00	
Excédent antérieur reporté		0,00	
Excédent cumulé total		0,00	
INVESTISSEMENT	Prévu	Réalisé	
Dépenses	231 000,00	25 198,00	
Recettes	231 000,00	260 000,00	
exc antérieur reporté		0,00	
EXCEDENT cumulé total		234 802,00	

2°- CHARGE Monsieur le maire de la poursuite
présente délibération

Envoyé en préfecture le 16/04/2024
Reçu en préfecture le 16/04/2024
Publié le
ID : 069-216900621-20240321-CALOTI-BF

Ainsi fait et délibéré aux, jour, mois et an ci-dessus.

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Philippe BONNIER



Le secrétaire de séance,
Pascal MURIGNEUX

